

obtient encore une soudure naturelle, et les idées acquièrent une fois de plus cette liaison qui résulte, comme je l'ai dit, du raccord des fragments d'une page déchirée en deux.

Faisant allusion à la prise de Rome et à la défaite d'Allia, Claude, dans la première page de la seconde Table, ajoute donc : que les Volsques ont, de même que les Sénonais, rangé contre les Romains des armées en bataille, et que si les Gaulois prirent Rome, cette capitale du monde a donné des otages aux Etrusques et passé sous le joug des Samnites. Il revient sur les habitudes pacifiques des Gaulois. Il demande que, devenus Romains par les mœurs, par les arts, par les alliances, ils apportent dans Rome leurs richesses dont ils jouissent seuls. Se résumant, il dit : que les plus anciennes institutions ont eu leur nouveauté ; que le peuple fut admis aux magistratures ; puis les Latins ; puis les autres nations d'Italie ; que le décret du Sénat vieillira, et, comme tous les antécédents, servira d'exemple à son tour.

Cette fin, très-abrégée par Tacite, comme toute la harangue impériale, devait remplir au moins la première page de la seconde Table. L'autre page contenait peut-être, comme le pense M. Monfalcon (1), le décret rendu par le Sénat. Toutefois, les développements que l'empereur donne à sa pensée peuvent faire supposer également que toute cette deuxième Table était occupée par la péroraison du discours. Une troisième Table aurait contenu le décret.

J'ai indiqué l'ordre dans lequel doit être expliqué le discours de l'empereur Claude. Lu de cette manière, il ne me paraît offrir ni obscurité, ni longueur, ni hors-d'œuvre. J'en ferai sentir tout-à-l'heure la partie morale ; le style doit m'occuper d'abord.

(1) *Hist. de la ville de Lyon*, I, 95, notes.